Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 73 (1965)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 6 mars 1965, à 15 heures

La première séance de l'année de la Société vaudoise, s'est déroulée, comme de coutume, au Palais de Rumine. Le président, le professeur Giddey, eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à sept nouveaux membres. Ce sont les Archives cantonales d'Etat de Bâle-Ville ; Mme Anne Heimberg, professeur de dessin, et M. Gérard Heimberg, professeur, Pully ; Mme Lucienne Chapuis, Lausanne ; Mlle Suzanne Renaud, étudiante en lettres, Lausanne ; MM. Roland Guignard, professeur à Orbe, et Pierre Ruchet, agriculteur, à Villars-sur-Ollon.

M. Maurice Bossard nous donne un aperçu de la longue étude à laquelle il se livre et qui révèle un tout autre aspect du fameux « prisonnier de Chillon » : celui d'un humaniste : « François de Bonivard et la lexicographie franco-allemande ». Un peu partout, en Europe, on assiste à l'avènement des langues vulgaires qui, dans la rédaction de nombreux textes, se substituent aux langues anciennes. Bonivard, dont la première femme est Bernoise, saisit fort bien la nécessité de connaître les langues modernes, lorsqu'on trafique avec l'étranger. Genevois et Bernois, étant désormais proches voisins, se doivent de savoir les deux langues. C'est à l'usage de ses compatriotes désireux d'apprendre l'allemand que Bonivard rédige une grammaire, demeurée inachevée, puis un dictionnaire dans lequel le latin sert de truchement entre le français et l'allemand.

Ces œuvres ne furent jamais publiées, mais elles composent un matériel précieux pour les philologues d'aujourd'hui.

M. Bossard fut très applaudi et vivement remercié par le président, qui donna alors la parole à M. le professeur Louis Junod ; celui-ci narre « Les débuts des Bains d'Henniez et leurs avatars », une captivante étude qui paraîtra ultérieurement. Elle nous indique l'ancienneté de la source que l'on qualifiait de « bonne fontaine », mais qui ne devint un établissement thermal que vers 1688, fait confirmé par un procès. On sait ainsi que l'idée d'exploiter la source d'Henniez est due à un Rollois nommé Chauvet, probablement médecin. Dès lors, l'établissement décline, connaît divers gérants, reprend un bel essor sous la direction de la famille Steiner, puis des Nobs. C'est un endroit où l'on s'amuse tout en suivant la cure : on y danse le dimanche. Toutefois, les bains d'Henniez ne connaîtront la grande vogue qu'en 1880, sous la direction du Dr Borel.

Le professeur Junod fut longuement applaudi et remercié par le président. Après quoi la séance fut levée et l'on se donna rendez-vous pour l'assemblée générale du mois de mai. H. C.